

Organisé annuellement depuis 2003, ce concours vise à reconnaître **un président d'entreprise de TIC** qui s'est démarqué par son leadership et qui contribue au rayonnement de l'industrie québécoise des TIC.

Vous connaissez un PDG d'entreprise en technologie qui a conclu une transaction exceptionnelle? Qui a réalisé un bon coup, marquant pour l'évolution de son entreprise? Qui a démontré de son leadership pour assurer la croissance de son entreprise?

Proposez sa candidature et il pourrait être LE PDG de l'année – Investissement Québec.

Critères d'éligibilité

- Être – et avoir été durant la réalisation du projet – PDG d'une société de TIC située au Québec
- Avoir terminé le projet avant le 31 décembre 2011
- Être inscrit à titre de participant à Vision PDG
- Faire parvenir son document de candidature complété **au plus tard le mardi 10 janvier 2012** à 17 h

Format et échéancier

- Un comité indépendant, formé de présidents d'entreprises de TIC ainsi que de représentants de l'Association québécoise des technologies et d'Investissement Québec, analysera les candidatures
- La sélection des finalistes sera annoncée à tous les candidats au début février
- Les trois finalistes sélectionnés par le jury seront invités à présenter leur projet dans le cadre de la soirée « PDG de l'année – Investissement Québec » (un canevas pour une présentation de 5 minutes maximum leur sera fourni)
- Le lauréat sera désigné par ses pairs par un vote confidentiel tenu au cours de la Soirée du PDG de l'année Investissement Québec

Exemples de réalisations ou projets admissibles

- Transaction qui influence le cours et la croissance de l'entreprise
- Défi de gestion
- Alliance stratégique, fusion ou acquisition
- Innovation technologique

Principaux critères d'évaluation

- **Rôle et contribution du PDG dans la réalisation du projet**
- Caractère novateur, original et hors du commun de la réalisation mettant en lumière le leadership du président
- Retombées de la réalisation sur la société et sur la notoriété de l'industrie québécoise
- Importance de la réalisation par rapport aux difficultés à résoudre et aux ressources humaines et financières disponibles, tenant compte du stade de croissance et de la taille de l'entreprise

Portée de la visibilité du Prix

- Communiqués de presse annonçant les finalistes, puis le lauréat
- Présentation devant ses pairs le jeudi 23 février 2012
- Annonce des 3 finalistes dans le journal *Les Affaires* et sur le site lesaffaires.com
- Rayonnement médiatique : La couverture médiatique de l'événement qui entoure le prix PDG de l'année Investissement Québec procure des retombées promotionnelles importantes
- Stature et notoriété : La participation au prix PDG de l'année Investissement Québec accroît la crédibilité et la notoriété de l'entreprise et de son PDG.
- Reconnaissance des pairs : Présentation du projet à Vision PDG et élection par vos pairs.

● **Comment poser sa candidature?**

● Veuillez fournir les informations suivantes :

1 – Coordonnées de la société et du PDG mis en candidature

Compléter les informations présentées à la page suivante et joindre cette page dûment remplie à votre dossier de mise en candidature.

2 – Dossier de mise en candidature

Répondre aux six (6) questions du formulaire disponible à la page suivante. La mise en page est laissée à la discrétion des candidats. **Votre dossier doit contenir 8 pages maximum.** Des photos, des graphiques et/ou des documents peuvent être ajoutés en annexe. Toutefois, les informations essentielles à la compréhension de votre réalisation doivent se trouver dans votre dossier de mise en candidature et seules ces informations seront prises en considération dans l'évaluation de votre candidature.

Pondération

L'évaluation des candidatures sera effectuée en fonction des critères suivants :

Critère	Pondération
Rôle et implication du PDG	30 %
Caractère innovateur de la réalisation	20 %
Retombées sur l'entreprise et sur le rayonnement de l'industrie des TIC	25 %
Défis relevés	25 %

Transmission du dossier

● Veuillez transmettre votre dossier de mise en candidature par la poste, par télécopieur ou par courriel **au plus tard le mardi 10 janvier 2012 à 17 h** comme suit :

Association québécoise des technologies
a/s Prix du PDG de l'année – Investissement Québec
407, boul. Saint-Laurent, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2Y5
Courriel : info@ceovisionpdg.org
Télécopieur : 514-874-1568

Une confirmation de réception de votre dossier vous sera envoyée par courriel sur réception de votre dossier.

Information

Valérie Danger
Directrice, Projets et communications
Association québécoise des technologies
514 874-2667, poste 118
vdanger@aqt.ca

Coordonnées de la société et du PDG mis en candidature

Veillez placer cette page au début de votre dossier de mise en candidature.

Nom :	
Titre :	
Société:	Année de fondation:
Courriel:	Téléphone :

Profil de la société (à noter que ces informations demeureront confidentielles et seront détruites après le concours)

	2010	2011	2012 (projection)
Croissance de la société / Évolution du chiffre d'affaires			
Croissance de la société en nombre d'employés			

Proposant (coordonnées de la personne qui a complété le formulaire si différent du contact au début)

Nom :	
Titre :	
Société:	
Courriel:	Téléphone :

IMPORTANT - Engagement média de votre entreprise

En signant ci-après, vous confirmez avoir pris connaissance des dates auxquelles votre PDG devra être disponible et assurez le respect de celles-ci.

24 janvier	Confirmation du choix des trois finalistes aux candidats par le comité de sélection
24-27 janvier	Entrevues vidéos avec les 3 finalistes – horaire à confirmer. <u>Veillez prévoir la disponibilité de votre PDG pendant 3 heures durant cette semaine</u>
9 février	Annonce des 3 finalistes dans le journal <i>Les Affaires</i> et sur le site <i>lesaffaires.com</i> et diffusion d'un communiqué de l'AQT
23 février	<u>Aucune annonce au sein de votre entreprise et au public n'est autorisée avant cette date.</u> Annonce du PDG de l'année INVESTISSEMENT QUÉBEC à la suite du vote tenu à Vision PDG le jeudi 23 février 2012 <u>Aucune entrevue avec d'autres médias que <i>Les Affaires</i> n'est autorisée avant le 1^{er} mars</u>
3 mars	Distribution en kiosque du journal <i>Les Affaires</i> et dossier spécial sur le site <i>lesaffaires.com</i>
Date à définir	Présentation lors d'un 5@7 exécutif organisé par l'AQT pour la saison 2012-2013

Votre nom (lettres moulées)

Votre signature

(Voir les questions à développement auxquelles vous devez répondre sur la page suivante.)

Questions à développement

À la suite de cette page ou dans un document séparé, veuillez répondre aux questions suivantes (*8 pages maximum excluant cette page et les annexes*) :

- 1 – Notes biographiques du PDG et présentation de l'entreprise
- 2 – Description détaillée de la réalisation ou du projet
- 3– Rôle et implication du PDG
- 4 – Caractère innovateur de la réalisation (l'innovation peut être de nature technologique ou de gestion)
- 5 – Retombées sur l'entreprise et sur le rayonnement de l'industrie des TIC
- 6 – Défis relevés